L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 19 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 27 DECEMBRE 1882.

LOUISIANE.

Le Louisianais (paroisse St-Jacques,) du 23 décembre :

Du vent, de la pluie, du beau temps, des alternatives de chaud et de froid; tel est, en résumé, le bulletin de la semaine à St-Jacques, en tant qu'il s'agit d'incidents météorologiques.

Dans la nuit de mardi à mercredi matin, le vent a même soufflé avec tant de violence que nous aurions cru à un ouragan, sessions nous étè au mois de septembre au lieu du mois de décembre.

Si les causes n'ont pas été couchées à terre, c'est par la raison fort simple que toutes celles qui restent sont en *wind rows*, ou en matelas.

—Tous les petits planteurs et les planteurs moyens ont terminé leurs travaux de l'année; il n'y a que les grands habitants, dont les sucreries bouchent encore.

Messieurs Wildeson et McCan et Ross et McCann n'auront probablement pas fini de sitôt.

On peut dire, maintenant qu'il est possible de juger de l'ensemble avec plus de calme, que la récolte a été exceptionnellement belle cette année dans notre paroisse.

Le rendement moyen a été d'environ deux mille livres par arpent, ce qui n'est que fort rarement obtenu.

Quel dommage que le sucre, même classifié, même coit au *vacuum pan*, soit à si bas prix!

Cette malheureuse question du tarif ne sera donc jamais écartée, ou définitivement résolue?

—Ce que propose M. Raum dans son rapport, à savoir : de subventionner les planteurs de la Louisiane et d'autres Etats (quels autres Etats?) en vue de favoriser l'industrie sucrière aux Etats-Unis pour avoir le droit d'abolir l'impôt sur les sucres importés, nous semble très ingénieux mais très peu pratique.

Il y aurait, selon le plan de M. Raum, sept millions à verser chaque année entre les mains des planteurs sucriers.

Cela, c'est très bien, mais qui se chargera de la distribution, et comment s'opérera la distribution?

Nous voyons dans le projet de M. Raum la tendance des capitalistes du Nord à tout ériger en monopole, jusqu'à l'industrie sucrière.

L'argent de la subvention proposée irait aux grands propriétaires, qui sauraient faire représenter leurs intérêts à Washington, tandis que les petits fermiers ne recevraient que de belles paroles.

De M. Raum et de ses pareils, qui sont si désireux de concilier nos intérêts particuliers avec ceux des raffineurs du Nord, nous pouvons dire, sans trop d'injustice,

Timeo danaos et dona ferentes.

—On nous apprend une excellente nouvelle, qui doit être exacte puisqu'elle vient de M. J. J. Martin, l'agent courtois de la compagnie; c'est que la voie de la ligne ferrée qui côtoie la rive gauche de St. Jacques sera terminée de la Nouvelle-Orléans à Donaldsonville, dans les premiers jours de janvier 1883!

Bon cadeau de jour de l'an, et nous acceptons les étrennes avec joie.

Par ce chemin de fer, St. Jacques de viendra un faubourg de la Nouvelle-Orléans.

On pourra aller déjeuner en ville et revenir dîner à la campagne.

Vive le progrès qui rapproche les distances!

Mais où donc seront les stations dans notre paroisse?

Le Louisianais est entré, le 23 du courant, dans sa vingtième année. Nous formons, avec nos confrères et bons amis, le vœu que leur journal si intéressant et si patriotique, vivra, "non pas jusqu'à sa majorité, mais jusqu'à ce que les premières liasses de ses vingt-un ans aient jauni dans les cartons."

L'Etoile d'Ibérie, du 23 décembre :

Lundi dernier, entre midi et une heure, la sucrerie de M. Clément Darby, située à la Petite-Anse, a été entièrement détruite par le feu, ainsi que 37 boucauts de sucres et 24 barils de mélasse. Les flammes ont fait un ravage si prompt que rien n'a pu être sauvé. Assurance $1000 sur la compagnie Tenteria, Nlle-Orléans, d'après ce qui nous a été rapporté. L'incendie est accidentel, et tout a été fait pour prévenir un entier désastre. La perte est fort lourde pour M. Darby, car ce qui a été détruit représentait le résultat non seulement d'une année, mais de plusieurs années du plus rude labeur. Une partie de la perte est, croyons-nous, partagée par quelques engagés, qui ainsi ont vu s'évanouir en fumée les produits sur lesquels ils comptaient pour attendre à un beau jour le repos, fruit du travail et à leur économie.

—Dimanche dernier, 17 décembre, un meurtre des plus atroces a été commis à la Pointe Lyon, paroisse St-Landry, près de la ligne qui la sépare de la paroisse Vermillion. Voici les faits tels qu'ils nous ont été racontés par une personne envoyée directement à notre bureau: Le matin, de bonne heure, le Dr Rooker se leva, vint à sa cuisine et fit du café, lorsqu'un assassin, embusqué sans doute depuis quelque temps, passa l'extrémité de son arme par la fenêtre entr'ouverte, fit feu et le tua raide. Mme Rooker, attirée par le bruit de la détonation, accourut et vit son mari étendu sans vie sur le plancher. La blessure, près de la tempe, semblait avoir été faite par une balle de pistolet de fort calibre, ou par une carabine. Jusqu'à présent on n'a aucun indice pouvant servir à découvrir le meurtrier, et comme on ne connaissait aucun ennemi au docteur, on ne perd en conjectures sur le mobile qui a pu faire commettre un crime aussi lâche et atroce. Nous faisons des vœux pour que quelque circonstance imprévue le décèle et que prompte justice en soit faite.

Le Journal d'Iberie, du 23 décembre :

La température s'est mise au chaud. Toute la semaine a été pluvieuse. Nos chemins commencent à devenir de vrais bourbiers.

—La manufacture de mousse sera sous peu en opération.

Le Marksville Bulletin [paroisse Avoyelles] du 28 décembre :

Le vapeur Kate Kinney a été détruit par un incendie, pendant qu'il était à son quai de Shreveport. Il avait un chargement de 1275 balles de coton. Les flammes, poussées par un vent violent, se sont communiquées aux bâtisses voisines, qui ont été consumées. La perte totale est de $130,000.

Le Kinney était assuré pour $10,000.

Presque tout le fret était également assuré.

Le Meschacébé (paroisse St-Jean-Baptiste, Lne,) du 23 décembre :

Le docteur Huard a été appelé à tenir, lundi matin, une enquête judiciaire sur la personne d'un homme de couleur nommé Drauzin François, tué, dimanche soir, non loin du magasin Dinvaut, sur la rive droite du fleuve. Le jury du coroner accuse Alexandre Codjo, alias Coquin, d'être l'auteur de la mort de Drauzin François, qui a succombé d'hémorrhagie déterminée par la blessure de l'artère carotide gauche. Codjo a été arrêté et aura très prochainement à répondre du crime dont il est accusé.

A l'occasion de cette rixe, dont le résultat a été la mort d'un homme, il est équitable de dire, nous apprend le coroner, que les témoignages qu'il a entendus sont plutôt circonstanciels que directs, et la justice devra sévir sévère et d'autres individus *soupçonnés* n'auraient pas pris une part active dans le drame en question. Quoi qu'il en soit, Drauzin François a reçu quatre blessures, et Codjo, dit-on, n'est pas sorti de la lutte sans avoir été endommagé par le couteau du défunt ou par l'arme d'un inconnu.

Ce meurtre est le quatrième commis dans notre paroisse, cette année: espérons que l'année qui va bientôt commencer sera pour notre population de couleur, surtout, une ère de complète tranquillité et de renonciation à ce *gambling*, qui est la source de tant de maux.

—La roulaison est terminée sur l'habitation Terre Haute, appartenant à M. James W. Godbery. Le succès y a été complet: plus d'un million de livres de sucre a été le résultat de l'exploitation.

—Le Cour Suprême a rejeté l'appel pris par les contribuables dans l'affaire du jury de police contre Henry Dreyfous, décidant que, pour maintenir un appel, dans lequel la paroisse est partie, pris par les contribuables comme tiers parties, les appelants doivent démontrer qu'ils ont un intérêt pécuniaire direct dans le procès excédant $1000. En ce cas, l'affidavit des appelants ne suffit pas: l'intérêt nécessaire doit être exhibé par les pièces.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 26 décembre 1882

Thermomètre de O. DUBAZAN, Opticien, Fabricant.

6 heures du matin	Fahrenheit.	Centigrade.
Midi	40	4
3 P. M.	52	11
6 P. M.	56	13
	56	13

Mardi, 26 décembre 1882, 3 p. m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	50	Louisville, Ky	41
Augusta, Gia	50	Memphis, Tenn	42
Galveston, Tex	58	Mobile, Ala	54
Cairo, Ill	38	Montgomery, Ala	54
Chattanooga, Tenn	53	Nashville, Tenn	48
Cincinnati, O	42	New Orleans, La	56
Davenport, Iowa	40	Omaha, Neb	25
Dubuque, Iowa	36	Pittsburgh, Pa	39
Galveston, Texas	58	Savannah, Gia	53
Indianola	58	Shreveport, La	49
Keokuk, Iowa	35	St-Louis, Mo	36
Key West, Fla	70	St Paul, Minn	31
La Crosse, Wis	39	Vicksburg, Miss	56
Leavenworth, Kan	32	Yankton, D. T	26

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux de plus basses).

Augusta	11.07	Nashville, Tenn	7.00
Cairo, Ill	18.08	New Orleans	12.04
Cincinnati, O	12.00	Omaha, Neb	place
Davenport, I	8.11	Pittsburgh, Pa	5.09
Keokuk, Iowa	11.10	Shreveport, La	7.06
La Crosse, Wis	glace	St-Louis, Mo	8.04
Leavenworth, K	2.02	St-Paul, Minn	glace
Louisville, Ky	7.04	Vicksburg, Miss	9.07
Memphis, Tenn	6.06	Yankton	glace

Eau tombée du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergent Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

William E Leverich à Mlle Rosina F Phillips;
John H Saucier à Mlle Victoria Maton;
Martin Johnson à Louisa Thomas;
Evariste Boudreaux à Mlle Maria Marcede;
Oscar Lemoine à Mlle Marie Cornélie Voorhies;
Henry Hoffman Ball à Mlle Isabella M Anderson;
John J Williams à Mlle Rebecca Fortune;
Charles H Doane à Mme Vve Johanna Connares Hamburger;
Joseph Aumard à Mlle Laura Bonneasse.

Naissances.

Mme Jacob Lechner, une fille, 13 nov;
" Franklin McDaniel, une fille, 8 nov;
" Edward V Heal, un garçon, 12 nov;
" John W Weaver, un garçon, 11 déc;
" J C McNamara, une fille, 23 nov;
" D M Kilpatrick, une fille, 11 déc;
" Jean Breaux, une fille, 22 déc;
" F J Bibles, un garçon, 15 déc;
" M E Fairchild, une fille, 28 nov;
" John Boyce, un garçon, 30 nov;
" Alex Pandon, un garçon, 18 déc;
" E B Rowley, un garçon, 25 déc;
" François B Planché, un garçon, 19 déc;
" S Leach Nash, un garçon, 22 déc;
" John J Fisher, une fille, 16 déc.

Décès.

Louisa Georgiana Kirken, 9 mois, coin Chippewa et Sixième;
Mme Mary A Heit, 39 ans, 399 rue Howard;
Mary Cary, 4 ans, 259 rue Gravier;
Francis Farre, Sr, 93 ans, 165 rue Richard;
John Williams, 55 ans, 220 rue Chippewa;
Hanna Paolao, 14 ans, Asile Ste-Elisabeth;
Mme Mary Stewart, 23 ans, 416 rue Erato;
Julius Habring, 4 ans, 67 rue Trémé;
Gliscomo Tibaldi, 7 mois, 11 rue Canal;
Mme Jean Baptiste Bernard, 84 ans, coin Villere et Dauphine;
Joseph Aliadon, 52 ans, coin Annette et Moreaux;
Mme Martha A Toney, 45 ans, 57 rue Mandeville;
Domenico Canavari, 54 ans, 295 rue Decatur;
Henry John Thilberger, 12 ans, 444 rue Tremichelot;
Simon Dietrich, 82 ans, 116 rue Ursulines;
Rachel Harrison, 7 jours, rue St-Pierre, entre Bourgogne et Dauphine;
Anna Mergenthaler, 9 jours, 130 rue Neuvilleans;
Adeline Taylor, rue Villandon, entre Hester et Wall;
Ellen E Danahay, 8 jours, 124 rue Richard;
Mme John Bauer, 45 ans, rue Robertson, entre Dumaine et St-Philippe;
Joseph Aristide Baquié, 71 ans, 268 rue Bourgogne;
Cerina Lattie, 7 ans, 242 rue Nord Remparts;
John Beerus, 3 ans, 421 rue Melpomène;
George Tisckel, 5 ans, 230 rue Sud Remparts;
Mlle Thérèse Coutoure, 15 ans, 342 rue Carondelet;
Mary Emma Weaver, 5 ans, 440 rue Melpomène;
Warner Coal, 9 mois, 365 rue Secondy;
F J Quinley, 2 mois, 34 rue Gasquet;
Honoré D Moutan, 17 jours, 164 rue Clouet;
Mme Vve Marie Campbell, 42 ans, 53 rue Annette;
Colin A Conway, 55 ans, 357 rue Bienville;
Major Charles F Carr, 66 ans, 79 rue Conti;
Anita Nunez, 3 ans, paroisse St-Bernard;
Angelo Ive, 72 ans, 72 rue Bourbon;
Frederick William, 60 ans, Louisiana Retreat
William Levillous, 64 ans, 266 rue N Prieur;
John Fox, 17 heures, rue St-Claude, entre Poland et Lesseps.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

F A McNeil, Victoria, Wm J Keagley, Galveston; J Dikest, femme et servante, Assumption; R Heath, Santonio; S D Smith, Smithland, W Bissell, Rochester, New York; A B Beadle, Philadelphia; A M Harrison et femme, Ville; J E Thomas, Beauregard, Miss; J F Hutchins, Hebron; D Shults et femme, St Charles; A G Harris, Morgan City; O B Sherwood, Mich; Mrs W S Hammer, J R Pleston, Water Valley; J N Oliver Memphis; M Hein et famille, East St Louis, Ill; R C Dismuyte, Barbey; Co Miss; R H Phillips et femme, Russell, Ala; J B McLong, Sydney, O Max Schwesin, Boston; Wm Hayden, Fayette, Philadelphia; A M Harrison et femme, Ville; F E Thomas, Beauregard, Miss; J F Hutchins, Hebron; D Shults et femme, St Charles; A G Harris, Morgan City; O B Sherwood, Mich; Mrs W S Hammer, J R Pleston, Water Valley; J N Oliver Memphis; M Hein et famille, East St Louis, Ill; R C Dismuyte, Barbey; Co Miss; R H Phillips et femme, Russell, Ala; J B McLong, Sydney, O Max Schwesin, Boston; Wm Hayden, Fayette, Philadelphia; A M Harrison et femme, Ville; F E Hoyt et femme, Jamestown N Y; Jay Fluke Toledo, Ohio; B M Simrall, Pointe Coupée; F E Blaney, Galveston; D S Young et femme, Tenn; J M Greenwood et femme, Chicago; J C Darby, NO & NEER

Egg-Nogg.—M. J. Bosslo, propriétaire du café et poste aux huîtres "Au rendez-vous des Habitants," No 113 de la rue de Chartres, voudra bien recevoir nos remerciements empressés pour l'excellent "egg-nogg" qu'il nous a envoyé. Quand on voudra prendre de bons rafraîchissements et manger de bonnes huîtres on sera toujours sûr de les trouver "Au rendez-vous des Habitants", si habilement tenu par M. Jos H. Débat, directeur.

Election de directeurs.—Il y a eu, hier, plusieurs élections de directeurs:

Au "New Orleans Insurance Company," MM.

Jules Aldigé,	Theo. Brierre,
W. A. Bell,	Ant. Carrière,
Chs. T. Dugazon,	D. Fatjo,
H Gelly,	Chs. Lafitte,
Pierre Pontz,	A. Schrieber,
Chs E. Schmidt,	J. Tuyes,

ont été élus;

Au "New Orleans Insurance Association", MM.

Henry Abraham,	A. D. Lanaux,
F. Lanaux,	A. Lambert,
E. R. Scott,	Th. Brierre,
J. P. Zatarain,	Thomas Wiltz,
Hy Trémoulet,	Dan'l Wendling,
E. W. Huntington,	G. Lanaux,

ont été élus.

Ces messieurs ont reçu les félicitations de leurs amis. Plusieurs verres de vin en ont été bus à la prospérité de ces deux institutions si populaires.

Incendies.—Hier matin, à deux heures et demie, un incendie a éclaté dans une maison haute en briques, portant le No 381 de la rue Dryades et occupée par M. John Lawler, qui y tenait une épicerie. La bâtisse, le stock et les meubles ont été détruits; ils sont assurés.

Les flammes se sont communiquées à la maison attenante, No 383 de la même rue, occupée par M Auguste Marx, qui y tenait un magasin de "dry goods".

La bâtisse et le fonds ont été consumés. La perte est couverte par une assurance.

Le magasin de chaussures de M. H. H. Morales, No 379 de la même rue, a été légèrement endommagé.

—Un feu a été promptement éteint chez Mme Andrew Weber, No 204 de la rue Tchoupitoulas. Les dégâts sont insignifiants.

—Une chandelle a mis le feu, hier matin, à une heure, à du papier, sur une cheminée, chez Maggie Jourdan, No 121 de la rue Dauphine. Les dégâts sont de quelques piastres.

Cour criminelle de district—A la section A, (juge Roman)—Mollie Alexander s'est reconnue coupable d'attaque.

John Amédée, un des nègres qui ont attaqué et battu les officiers Ford et Shea, a été convaincu.

Le jury dans le procès de Joséphine Taylor ou Mexican Tigress, accusée de voies de fait, n'a pas pu s'accorder. Il a été déchargé.

Le ministère public a renoncé à la poursuite d'Alex. Trible, prévenu de voies de fait.

A la section B, le juge Lazenberg n'a pas siégé.

Cour du recorder Ford.—Jas. Flannagan, Guitano Cosh, prévenus de port d'armes cachées, ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Charles De Jean, convaincu de bataille et de bris de paix, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Wm Brown, accusé d'avoir enlevé, au marché français, le porte-monnaie de Mlle M. Briar, a été incarcéré en attendant l'instruction. Il n'a pu donner un cautionnement de $500.

Arthur Soulé et Thomas Moran ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police, pour bris de paix.

H. T. Morton, prévenu de vol, a été requis de fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Cour du recorder Davey—Wm. Herbert, accusé d'avoir blessé Alfred Davis, a été requis de fournir un cautionnement de $1,000 en attendant l'interrogatoire.

John Jordan et Geo. Thomas ont été envoyés à la cour criminelle de district, pour port d'armes cachées.

Alfred Pascal, prévenu d'avoir blessé Annie Cellos, a dû fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Fred Eisle, convaincu de bris de paix, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Ventes inscrites aux bureaux de l'administrateur des aliénations:

Succession Mme A. S. Lacey à Philip N. Bield, 4 terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Chestnut, Elmire, Decatur et De Armas, ayant chacun 32 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur.....$400

Succession, Mme A. S. Lacey à John Q. McLean 1° 24 terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Newton, Decatur, Chestnut et Elmire; 2° 24 terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues De Armas, Lapeyrouse Chenault et Elmire.....$370

La même à Théodore Lahman 14 terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Chestnut, Elmire, Decatur et De Armas.....$52

Joseph L. Linia à John Preto, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Indépendance, Cassacalva, Moreau et Pauline, ayant 68 pieds de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur.....$1200

William H Vildibill et Gustave Vildibill à "The Southern Ice Company," 8 terrains et bâtisses ainsi que toutes les machines et améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet compris entre les rues Troisième, Quatrième, Water et Tchoupitoulas.....$30,000

Mme Vve Chas. Olivier Godfroy à Aristi Saliba, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Market, Eveline, Bouny et Eliza.....$3000

James L. Falvre et als. à John Falvre, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Peters, Léontine, Perrier et Plaquemine, ayant chacun 28 pieds de face à la rue Peters sur 120 pieds de profondeur.....$700

Succession de Mme A S Lacey à Wm H Seymour, 2 terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Chestnut, Newton et Decatur, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur.....$33.

Succession Mme A. S. Lacy à L. J. Murphy, 3 terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Valette, Newton, Chestnut et Decatur, ayant chacun 32 pieds de face à la rue Valette sur 137 pieds de profondeur.....$33

Paragraphes.—Nous avons parlé, dans l'*Abeille* du 12 novembre dernier, d'un triste accident arrivé à Mlle Thérèse Couturié, employée chez Mme H. B Bradford, modiste, No 340 de la rue Carondelet. On sait que cette demoiselle passait près d'un feu; sa robe s'est enflammée, elle s'est mise à courir en appelant au secours. M. Bradford l'a jetée sur un lit afin de la mettre sous des couvertures et étouffer ainsi les flammes, mais, malheureusement, la moustiquaire, le lit et la literie ont pris feu et Mlle Couturié a été grièvement brûlée. Elle est morte depuis notre dernier numéro.

—Alfred Pascal, accusé d'avoir blessé Marie Cellos, dans une maison de prostituées, encourue Commune et Bassin, s'est constitué prisonnier, hier, à midi.

—George Williams et Mobile Sandy se sont battus au No 37 de la rue Franklin; le dernier s'est armé d'un couteau et en a frappé un coup à l'autre. Williams, qui a été blessé dans le dos et à la figure, a été conduit chez eux, où ils ont eu les soins du Dr Levy.

—Alfred Davis, c. et Alfred Hubbard, c. se sont battus à l'encoignure des rues Poydras et Franklin; le premier a été blessé par son adversaire qui lui a donné un coup de couteau à l'abdomen. Davis a été transporté à sa demeure No 134 de la rue Liberté. Sa blessure, qui est grave, a été pansée par le Dr Vezzie. Hubbard a été arrêté.

—Thomas Quinlan a été blessé à la hanche droite, au coin des rues Washington et St-Charles, par un nègre qui lui a tiré un coup de revolver. La blessure est grave.

—Thérèse Seohulur, petite fille, alimaît des feux d'artifices à l'enseigne Tchoupitoulas et Soniat; sa robe a pris feu, elle a été légèrement brûlée aux jambes.

—Plusieurs jeunes gens ont fait un tapage infernal dans la rue Dauphine, entre Bienville et Conti. L'officier Cosgrove a arrêté l'un d'eux—John Jacobs; les amis de celui-ci ont essayé de le délivrer. A l'encoignure St-Louis et Dauphine l'officier Cooper a arrêté Charles St-Amant, un des perturbateurs. Dans le trajet de la rue Dauphine à la station du troisième precinct, les agents ont été assaillis par les amis de St-Amant et de Jacobs, mais ils n'ont pas lâché leurs prisonniers. A la station Jacobs a lancé un coup de pied à l'officier Cooper qu'il a atteint à la bouche. Charles Seale, au des perturbateurs, a également été arrêté.

—Un nègre a déchargé un fusil au coin des rues Dryades et Washington; l'officier Schriebert ayant voulu l'arrêter, le tireur a jeté l'arme sur le trottoir et s'est enfui.

—Buck Sam, c., employé dans la maison de jeu de Louis Fernandez, No 268 de la rue Poydras, a ramassé des coquilles d'huîtres et en a frappé plusieurs fois, John Lassalle, sur la tête, puis a tiré un couteau de sa poche et menacé de tuer Mme Lassalle. Il a disparu.

—La police a relevé Louis Adams au coin des rues Conti et Galvez; il était ivre et blessé; quelqu'un lui avait donné un coup de couteau à la figure. On l'a transporté à l'hôpital.

—Richard Riazz, âgé de sept ans, s'est brûlé la main droite, à la résidence de son père, encoignure Ursulines et Romain. Il maniait, dans le moment, un petit pistolet.

—A la cour civile de district, la succession d'Henri J. Chabanne, et celle de Mme Eugène May—ont été ouvertes.

—Albert Thompson âgé de dix ans, et Eddie Pujol, âgée de douze ans, jouaient avec de la poudre qui était dans une jarre, la poudre s'est enflammée et le vase a fait explosion. Les morceaux cité blessé Thompson au cou et Pujol à la tempe et au cou. Les blessures sont graves.

—M. John Quinn, vendeur de billets au Grand Opera House, rue du Canal, était occupé au contrôle et avait le dos tourné; un voleur en a profité pour enlever, d'une étagère, une enveloppe renfermant $300 en greenbacks. MM. Jos Duplain et John Doerr, qui entraient au théâtre, ont vu l'individu prendre quelque chose et s'enfuir dans la direction de la rue Dauphine; ils ont dit à M. Quinn ce qu'ils venaient de voir; c'est alors que M. Quinn s'est aperçu du vol.

—M. C. Jovian, arrêté, à dix heures du soir, à l'encoignure Canal et Royale, pour ivresse, a été trouvé mort, hier matin, à neuf heures, dans un des cachots de la station du troisième precinct.

—Trim Mahoney est arrivé, hier, du Texas; il souffrait d'une brûlure au pied. On l'a transporté à l'hôpital. Il était employé à la fonderie de Harrisburg, Texas. Le 18 du courant, un morceau de fer rouge lui est tombé sur le pied.

—John Dalleria s'est cassé la jambe gauche, le 31 août dernier, à la gare du chemin de fer Morgan. Transporté à l'hôpital, il en est sorti guéri le mois dernier. Hier après-midi il était ivre; il a voulu entrer à l'hôpital, mais le gardien lui a fait observer qu'il ne pouvait pas y pénétrer, parce qu'il avait une bouteille de whiskey. Dalleria a jeté la bouteille dans la rue, puis est entré; il en est resorti quelques instants plus tard; en passant près du gardien il s'est mis à l'injurier et l'a défié de venir sur le trottoir; le gardien s'est avancé sur lui et a levé le bras pour le frapper; Dalleria s'est mis à courir; en sautant le ruisseau, en face, il est tombé et s'est cassé la même jambe. On l'a transporté dans une des salles, où il a reçu les soins nécessaires.

—Miles Murray a été arrêté, hier. C'est celui qui, le 24 du courant, a fait un tapage infernal dans la rue Dryades, près Deux-ème. Il avait disparu après avoir battu un officier de police.

—Lulu Bolton, c., qui était ivre, a déchargé un revolver sur Hester Robinson, c, qui a été blessée à la jambe droite. La rixe a eu lieu au No 428 de la rue Franklin. Bolton a été arrêté.

—Le Dr E. L. McGehee est arrivé en ville, hier; il s'est rendu à la station du Port et a informé la police qu'il était un des passagers du "City of Baton Rouge;" que, le matin, entre sept et huit heures, (le bateau était alors à 25 milles de la Nouvelle-Orléans), il est entré dans le salon du barbier et été son pa'otot; plus tard, après qu'il se fut fait faire la barbe, il l'a remis. Il s'est alors aperçu qu'une enveloppe renfermant de l'argent lui avait été enlevée. Il a déclaré qu'il n'y avait d'autres personnes dans le salon que le barbier et son aide. Ces deux derniers ont été arrêtés; l'a se nomment John D. Cowan et Hy. Rogers. Dans la poche du premier, on a trouvé un billet de $10 que M. McGehee a reconnu par un morceau de papier collé sur le dos.

Conseil municipal—Réunion du Conseil mer soir; questions de haute importance traitées; reprise de la discussion du budget.

Exposé de la situation financière de la ville, à la date du 23 décembre:

SOMMES PERÇUES POUR TAXES.

Année 1882	$44,343 15
— 1881	10,399 99
— 1880	1,995 00
— 1878	1,010 49
— 1877	127 39
— 1876	2,319 36
Provenant de sources diverses	57
	$60,974 18
Moins le surtirage en 1879	351 82
	60,622 36
Nota—En l'année 1882, sur ce qui précède	$44,343 15
Moins, en suspens	$40,060 00
Fonds de surplus	2,150 88— 42,150 88
	$2,192 27

De MM. Merrick, Foster et Merrick, avocats de MM. Schofield, Goodman & fils, une communication relative à un jugement obtenu par ceux-ci en 1865, contre la ville pour une somme de $2,961 00; et demandant qu'il y soit pourvu dans le budget de la ville.

Du comité des Améliorations, des rapports favorables à la pétition de MM. R Hernsheim et frère, demandant l'autorisation de poser un conduit souterrain relant leur fabrique au fleuve; de Mme Vve Chas. Olivier Godfroy, demandant l'autorisation d'ériger une machine à vapeur sur leur propriété; à celle de M Patrick Eagan, demandant l'autorisation de changer le local de sa forge; à celle des Sœurs de Charité du Bon Pasteur, demandant l'autorisation d'ériger une machine à vapeur dans leur blanchisserie.

Du comité du Budget, un rapport favorisant une allocation de $5,000 pour l'Association sanitaire Auxiliaire; historiques à la pétition des épiciers, demandant une réduction de la licence pour le vendre de liqueurs; défavorable à la pétition de John P. Becker et Samuel McCuen, propriétaires du débit de liqueurs connu sous le nom de "Variety Saloon", demandant une exemption du paiement des gardiens de la paix dont la présence dans cet établissement est bien inutile; favorable à la donnance de police; repoussant également la pétition de la Quatrième Cour de Cité, demandant une augmentation de la somme à elle allouée dans le budget.

Pétition de M. Jacob Detzel, demandant le paiement de nourriture fournie par lui aux prisonniers de la ville. Référée au Comité saire de police.

Pétition de citoyens domiciliés dans le Quatrième district, audeà de la rue Jackson et non loin de la rue Tchoupitoulas, protestant contre l'établissement dans leur voisinage, d'une usine de la compagnie dite; "Louisiana Light & Heat Prodnering." Référée au comité des Améliorations.

Ordonnances et résolutions—De M. Booth, une ordonnance ayant pour objet d'adopter le budget du Conseil d'Administration des Ecoles publiques et gratuites. Il y est dit que le Conseil Municipal, à sa seconde réunion en janvier, procèdera à la désignation de douze Directeurs des Ecoles: deux du Premier District, deux du Deuxième, deux du Troisième, deux du Quatrième, un du Cinquième, un du Sixième, un du Septième et un de tous les districts réunis.

Objection de M. Kaiser de réorganiser le Bureau, dans la crainte de le priver de ses membres, dont l'expérience est précieuse.

Exonérance de M. Booth qu'un changement du personnel est désiré par le plus grand nombre des conseillers.

Amendement présenté par M. Ryan, laissant au Maire la désignation des douze Directeurs.

Ordonnances amendée adoptée.

Plusieurs ordonnances adoptées en première lecture.

Ordonnance présentée par M. Booth, ainsi conçue: Qu'il soit ordonné, etc, que le budget de l'année 1883 et après, il ne sera pas permis de payer en un mois, des contrats ou des salaires dont les sommes excèderaient un douzième des totalités. Adoptée.

Résolution présentée par M. Ryan, requérant le Contrôleur d'inviter les marchands de charbon, par la voie des journaux, à soumissionner pour la vente de 2000 barils de charbon à l'usage des machines à désséchement. Adoptée.

Ordonnance présentée par M. Hardy, requérant le même Sectionnaire d'inviter, encore par la voie des journaux, les propriétaires de chantiers de bois à soumissionner pour la vente d'un million de pieds de bois de charpente à l'usage du Département des Améliorations. Adoptée.

Ordonnance présentée par M. Kaiser, autorisant le Maire, le Trésorier, le Contrôleur et le Comité de finances à régler, comme ils l'entendront, les comptes de taxes et de licences dûs à la ville, dans tous ces cas, pour le recouvrement de sommes infinies, il faudrait recourir à des litiges vexatoires ou ruineux. Adoptée à des dépenses additionnelles. Adoptée.

Ordonnance autorisant le contrôleur à passer contrat avec quelque compagnie d'excavation, pour le curage des fosses publiques en 1883. Adoptée.

Ordonnance pourvoyant à la construction d'une bâtisse en bois sur le terrain de l'Asile des Aliénés "Louisiana Retreat," à l'usage des aliénés à la charge de la ville. Révoquée.

Ordonnance présentée par M. Lagan, pourvoyant à la vente de l'Asile des Vieillards, des Infirmes et des Indigents, situé à l'intersection des rues Calliope et Annonciation, et à l'usage du produit de cette vente pour la construction des travaux de construction du nouvel asile. Adoptée.

De l'avis de MM. Fitzpatrick et Mealey, le fonds de maisons de jeux, "Gambling fund," suffira amplement à l'achèvement de ces travaux de construction.

Ordonnance autorisant le Contrôleur à adjuger à l'enchère publique le contrat des impressions officielles au Conseil pour une durée de dix-huit mois. Adoptée.

Ordonnance du rapport du Comité d'organisation; longues et interminables discussions au sujet de modifications qui y sont apportées.

Sur motion de M. Conway, le salaire de l'huissier du Maire, fixé à $480 dans le budget, est porté à $600.

Vive opposition à la mesure, de la part des membres du comité.

Sur motion de M. Butler, le salaire du gardien de nuit de la Bibliothèque est augmenté, comme dans le cas précédent, de $480 à $600.

M. Lagan, l'un des membres du comité, explique au cours des débats qu'il a agi avec ses collègues dans l'intérêt de la ville, regrettant dans bien des cas d'avoir à évaluer—vu les ressources restreintes de la ville—les services de certains employés, à des chiffres si infimes.

Nombre de motions surgissent de tous les points de la salle; les unes soulèvent des discussions, les autres provoquent l'hilarité; toutes subissent le même sort, sont rejetées.

M. Grady propose que les traitements annuels des commis en chef des départements exécutifs ne soient pas moindres de $1800. Leur responsabilité étant lourde et leurs services méritant bonne rétribution. La proposition ne prévaut pas.

Motion de M. Butler de réduire de $2400 à $1800 le traitement annuel du commis en chef du Département du Contrôleur, et de créer l'emploi de teneur-de-livres à une rétribution annuelle de $1500. Rejetée.

Motion de M. Conway de supprimer l'emploi inutile du "Commis aux transferts," à dessein d'éloigner les courtiers de l'Hôtel de ville. Adoptée.

Motion de M. Benners de fixer comme ci-après les traitements annuels des employés du Département du Trésorier:

Commis en chef	$3 000
Teneur de livres en chef	2.000
Calcaier	2,000
Recevoir des taxes	1.500
Commis aux licences	1,500
Trois commis aux taxes, au lieu de deux, chacun	1,500

M. Benners croit l'emploi du Commis en chef de ce bureau très important; mais cette croyance n'est pas partagée par le plus grand nombre des Conseillers, et la motion est repoussée.

M. Walshe demande qu'un autre commis aux taxes lui soit donné.

M. Fitzpatrick demande que les salaires de deux assistants-surintendants généraux soit porté de $1200 à $1500. Une motion de M. Frantz, à cet effet, prévaut.

Le même Commissaire demande 14 chefs de groupe et 14 chefs de charrettes à immondices. C'est, croit-il, son devoir d'éclairer le Conseil sur les questions se rattachant à son département. A sa suggestion et sur motion de M. Grady, le salaire du gardienc des quais à immondices est porté de $40 à $50.

M. Lagan fait ressortir le fait que le Comité d'organisation a alloué au Département des Travaux Publics au moins $18,000 de plus que dans le budget.

M. Thomas, rapporteur du Comité du Budget, dit qu'il a été alloué $206,000, avec l'espoir que les revenus provenant de diverses sources non classées seraient affectés à ce département.

M. Fitzpatrick demande la création de sept emplois de gardiens des lieux dits: "dépôts d'approvisionnement matériel" à un traitement de $50 chacun.

M. Miller croit que la surveillance qu'exercerait ces gardiens pourrait fort bien s'exercer par d'autres employés du Département.

M. Michaelis croit que la police pourrait aussi exercer une certaine surveillance, car c'est en partie son mandat de protéger la propriété publique contre les dépréditions des voleurs.

M. Fitzpatrick demande 60 journaliers de plus que ne lui en accorde le budget, soit 260 à un salaire, chacun, de $1 50 par jour. Refusé.

M Lagan dit que le Comité a cru devoir réduire le nombre